Image not found or type unknown

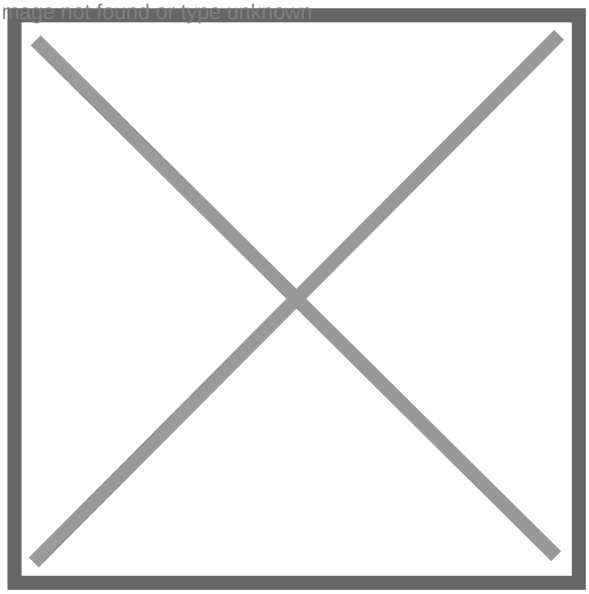

Refus de me laisser passer un concours de la fonction publique

Par **Tiastias**, le **15/03/2008** à **10:42**

Bonjour à tous

Je me permets d'écrire via ce forum concernant un concours de la fonction publique en l'occurence, celui de Sapeurs-Pompiers professionnels non officiers.

Le problème est en fait un différend avec mon employeur, celui-ci ne voulant pas me donner deux jours de congés pour me permettre de subir les épreuves sportives.

Pour le premier jour, un échange de jour avec un collègue était envisageable (je suis actuellement pompier sur un site privé), mais pour le second jour, étant en formation rémunérée par l'employeur, il refuse catégoriquement de me donner congé, et exerce une pression il me semble abusive en menaçant de me licencier, si je ne suis présent ce jour.

Ma période d'essai se finit en plus le lendemain de la première épreuve, et je ne peux risquer de perdre mon emploi.

Mon employeur est-il en droit d'exercer une telle pression ?

Le motif de mon éventuelle absence étant un concours de la fonction publique (convocation à l'appui), n'est-il pas obligé de m'octroyer ses deux jours ?

Un texte de loi existe-t-il stipulant qu'il est obligé de me laisser y aller sans risquer de perdre mon emploi ?

Merci d'avance pour votre aide!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés